



Déjeuner du Cercle des réseaux européens

Philippe Légglise-Costa – Juin 2016

Le 1^{er} juin, les membres du Cercles ont eu l'occasion de rencontrer Philippe Légglise-Costa, secrétaire général du Secrétariat Général aux Affaires Européennes (SGAE). Lors de ce déjeuner les membres ont discuté des crises que traverse l'Europe et de la position de la France sur la politique européenne de réseaux.

La crise européenne

Selon Philippe Légglise-Costa, la crise que traverse actuellement l'Europe est une crise multi-caractérisée puisqu'elle touche tant les institutions européennes que les États membres.

Une crise institutionnelle ?

Il s'agit du cœur opérationnel de l'UE qui est ici remis en cause. Si de l'extérieur le système européen semble faillir, pour le SGAE, l'ordre juridique et institutionnel européen fonctionne bien et n'est techniquement pas paralysé. Le problème réside donc plus dans la persistance d'un sentiment de crise et de dysfonctionnement.

Des crises extérieures qui ébranle l'UE

La question de la perception est une fois de plus primordiale sur le sujet. En effet, l'Europe fait face à des crises externes qui viennent l'ébranler. Par analogisme ces crises, qui viennent d'ailleurs, deviennent des crises de l'Union Européenne. Philippe Légglise-Costa analyse cela comme « l'effet pasteur », c'est-à-dire le phénomène de propagation des crises et l'effet loupe qu'elles produisent. (La crise bancaire devient ici une crise due à la défaillance des systèmes nationaux).

Ce problème pèse directement sur les travaux du Conseil. En effet, à partir du moment où un désaccord se fait ressentir lors des négociations sur un sujet, alors la vision qui apparaît de l'extérieur est « L'Europe décline et ne fonctionne plus ».

Un affaiblissement des Etats européens à soutenir le projet européen

Sur ce sujet, les amalgames qui se généralisent sur l'Europe permettent le développement d'une vision eurosceptique au sein des Etats membres. Le Brexit en est le parfait exemple. Or, pour le secrétaire général du SGAE, l'enjeu autour du Brexit n'est pas tant les raisons qui ont poussés les anglais à s'en tenir à un referendum sur leur appartenance à l'UE, mais plutôt les résultats du scrutin et les conséquences que cela va avoir sur le reste des Etats membres, sur le fonctionnement des institutions et sur les Britanniques eux-mêmes.

Un réel doute peut s'installer quant à la cohésion d'une Europe des 27. L'enjeu clé sera de redonner un sens l'Union européenne si les Britanniques désirent quitter dans l'UE. En plus de cela, d'autres problèmes seront à résoudre :

- 1- La stabilité financière ;
- 2- Le processus institutionnel et économique de sortie ;
- 3- Le cadre des relations futures.

S'ils décident de rester le problème politique persistera, et cela risque d'avoir un effet toxique pour les autres États et le fonctionnement des négociations avec le Royaume-Uni. La question du « Comment travailler ensemble ? » devra être résolue.

Les réseaux

Pour le SGAE il est impératif de retrouver une cohérence entre le travail d'ouverture des réseaux et le besoin d'innovation et d'investissements. En matière d'investissements, le plan Juncker est une bonne base de travail. Néanmoins, la France souhaite la mise en place d'objectifs plus clairs et d'un cadre plus précis afin d'assurer une meilleure pérennité et mise en œuvre des travaux. La gouvernance s'inscrit donc comme un sujet important dont des réflexions sont à menées.

En matière de réseaux, les dossiers clés sont :

- La transition énergétique ;
- La modernisation numérique ;
- La protection des réseaux européens face à un environnement instable.

Sur ces sujets l'Europe doit pouvoir se trouver dans une situation de dominance afin que les États européens soient capables d'assurer leur propre croissance.

Pour l'UE les réseaux sont des points stratégiques et jouent un rôle économique essentiel. L'Europe doit donc tout faire pour maintenir une politique cohérente et bien gouvernée (exemple : fin des cloisonnements).

Questions

Livraison de colis : En matière de e-commerce l'UE a décidé d'accélérer le mouvement afin de mieux appréhender l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché. La Commission a sur ce sujet une vision plus attentiste que celle du SGAE, puisque celle-ci est dans une logique de temporisation et de meilleure appréhension des problèmes avant de les réguler. La France a, à l'inverse, une tradition de régulation, d'analyse et de définition d'une thématique. Le danger de cette technique adoptée par la Commission est que celle-ci risque d'intervenir trop en aval sur un sujet. Pour éviter cela, le SGAE recommande d'établir des objectifs de travail clairs et d'échanger au maximum avec les grandes entreprises.

L'année 2015 : Cette année a été particulièrement compliquée pour la Commission notamment à cause de la crise des migrants et de la Grèce. Ces grandes questions européennes ont bloqué la Commission dans le développement de sa politique de fond. Néanmoins, la Commission Juncker semble être dotée d'une réelle énergie et vision stratégique.

L'électricité : L'Allemagne et la France sont deux piliers dans le domaine de l'électricité. Une coopération entre les deux pays est donc impérative.

La protection des données : Le paquet sur la protection des données adopté en ce début d'année représente un vrai paquet pan-européen qui suppose l'abrogation de politiques sectorielles. La France va véritablement devoir se positionner sur le sujet et respecter les nouvelles obligations posées.

La performance de la Commission Européenne : Le pouvoir de la Commission se distingue aujourd'hui par son analyse des sujets et ses diverses accréditations politiques. Elle est néanmoins aujourd'hui confrontée à la question de la réappropriation nationale des politiques.

La crise des réfugiés : Il s'agit d'un nouveau sujet pour la Commission qui a eu du mal à établir une position commune. Pour Philippe Lèglise-Costa il est nécessaire que celle-ci tranche sur sa position et soit plus ferme vis-à-vis des Etats membres en imposant des obligations car le sujet a clairement une dimension européenne.

Le déplacement des travailleurs : Le sujet est fortement porté par la France car elle souhaite renforcer les obligations de la directive. Malgré un carton jaune au Conseil, les travaux continueront et cela obligera la Commission à finement analyser les enjeux, notamment ceux liés à la subsidiarité.

Les investissements : Ce n'est désormais plus un secret que l'Europe a besoin d'avoir plus d'investissements, le plan Juncker représente donc une bonne avancée. Le SGAE souhaite néanmoins qu'une réflexion plus poussée se fasse sur les analyses de risques et sur la gestion du budget européen. En parallèle la BEI doit travailler à son ouverture.

Les fonctionnaires européens : Le SGAE considère qu'il s'agit d'un réel sujet stratégique et que, malgré les rumeurs, la France reste encore bien représentée à Bruxelles. Cependant, il est vrai que les fonctions européennes attirent de moins en moins les jeunes ce qui risque de poser un problème d'influence sur le moyen terme.
